

Le Département, dans le cadre de ses missions de protection maternelle et infantile (PMI), propose dans les secteurs ruraux une consultation de pédiatrie pour les nourrissons et les enfants de moins de 6 ans dans un véhicule aménagé : le bus PMI.

La consultation est assurée par un médecin et une puéricultrice dans un but préventif.

Elle a pour objectifs :

- de suivre médicalement le développement du bébé et de l'enfant,
- d'apporter des conseils diététiques et d'hygiène de vie,
- de proposer les vaccinations selon les recommandations en vigueur,
- de promouvoir et de soutenir l'allaitement maternel,
- d'accompagner la relation parent / enfant.



Le bus PMI stationne tous les mois selon le planning ci-contre.

La salle des fêtes ou le foyer municipal, spécialement aménagés en espaces d'attente, vous accueillent, vous et votre enfant.

La consultation se déroule dans le bus.

En 2023-2024, le bus se déplace une fois par mois dans 8 communes :

AXAT
BELPECH
BELVÈZE-DU-RAZÈS
BRAM
CHALABRE
ESPEZEL
SALLES-SUR-L'HERS
VILLEROUGE-TERMENÈS



NOUS CONTACTER

DÉPARTEMENT DE L'AUDE
service Pilotage Santé, PMI, Prévention
Allée Raymond-Courrière
11000 CARCASSONNE
04 68 11 66 57 - pmi@aude.fr

www.aude.fr



Département de l'Aude - édition 2023

 Imprimerie départementale - No pas jeter sur la voie publique

BUS PMI

**CONSULTATION
ITINÉRANTE
DE NOURRISSONS**



PLANNING 2023-2024



LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
Un service public et gratuit du Département

